



# QUAND LES PARENTS VIVENT SÉPARÉMENT

Marie-Jo FAVEZ, médiatrice familiale

Si des parents ne vivent pas ensemble, c'est la plupart du temps la conséquence d'une rupture dans leur vie de couple : ils se sont quittés en tant que mari et femme (ou compagnons) et chacun vit désormais sa vie de son côté. Ils ne forment plus un couple mais restent, et resteront toujours, le papa et la maman des enfants qu'ils ont mis au monde et dont ils doivent assumer l'éducation.

Depuis leur séparation, ils ont pu constater que les questions concernant leurs enfants ont pris une autre dimension : il est devenu important de préciser qui fait quoi, qui décide de quoi, qui paie quoi, quelles sont les informations à se transmettre, etc... pour que chacun puisse assumer son rôle de père ou de mère tout en étant assuré-e de garder sa place auprès de son enfant, même dans l'absence.

Et il s'avère parfois très difficile, surtout dans les premiers temps de la séparation, de ne pas mélanger les émotions liées à la rupture du couple (la tristesse, les ressentiments, la culpabilité, la colère, peut-être un besoin de vengeance...) avec ce qui a trait au rôle de parent.

Pendant ce temps, les enfants sont fragilisés face à une décision qu'ils subissent : ils n'en sont pas responsables et il est important qu'ils le sachent. Ils ont besoin d'être rassurés, de savoir qu'ils sont aimés et de vérifier qu'ils peuvent garder un lien avec leurs deux parents et leurs familles respectives. Ils apprécient d'être tenus à l'écart des conflits et ils sont soulagés quand ils constatent que leurs parents se parlent à leur sujet : c'est la preuve qu'ils peuvent aimer leurs deux parents sans trahir ni l'un ni l'autre.

C'est pourquoi, dans l'intérêt de leurs enfants, l'idéal serait que les parents séparés arrivent à (re)constituer une « équipe parentale » capable de garantir un cadre sécurisant.

L'évolution de leur vocabulaire en serait



le signe : passant de « mon ex-... » (vocabulaire lié au couple) à « père de mes enfants » ou « mère de mes enfants » pour parler finalement de « mon co-parent ».

Qu'ils arrivent à reconnaître et respecter leurs compétences et les modes de vie propres à chacun tout en se rejoignant sur les valeurs essentielles et qu'ils maintiennent un dialogue suffisant basé sur le respect mutuel : cela leur permettra de collaborer voire de s'entraider dans les crises qui peuvent survenir (à l'adolescence, p.ex.).

Tout en gardant à l'esprit qu'éduquer des enfants n'est pas toujours facile et que ça provoque aussi des tensions entre des époux qui s'entendent bien.

Et si, par moments, la communication n'arrive plus à passer, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec une médiatrice familiale pour tenter de renouer le dialogue.

**Dans l'intérêt de leurs enfants, l'idéal serait que les parents séparés arrivent à (re)constituer une « équipe parentale »**